

Liste (à titre indicatif et non exhaustive)
des complémentaires santé remboursant les consultations diététiques

NOM	TEL	REMBOURSEMENT
A.F.P.S	04 89 88 36 36	Selon la garantie choisie
ADREA	978 978 078	Selon le contrat Adréa
AG2R - La Mondiale	01 76 60 84 00 / 09 69 32 20 00	Selon le contrat choisi
AGPM GESTION	3222	Dépend du niveau de la formule 3 et 4 (à hauteur de 30 € / séance plafonné à 3 / an / bénéficiaire) et formule 5 (à hauteur de 30 € / séance plafonné à 5 / an / bénéficiaire)
Allianz	01 69 01 44 96	Avec un(e) diététicien(ne) libéral(e) en cabinet, référencé(e) par Santéclair séances à tarifs préférentiels bilan nutritionnel certaines prises en charge par complémentaire santé Allianz1.
Alptis Assurances	04 72 36 16 16	Renfort bien être 5 séances médecine douce / an / personne à hauteur de 25 euros
Apicil	04 72 27 72 72	Diététicien(ne) enregistré au fichier Adeli et après selon le contrat choisi (pack confort contrat TNS : 3 séances à 35 € / an / personne soit 105€)
APIVIA (Anciennement SMIP)	0811 36 79 79	Remboursement sur certains contrats (à partir de la formule 125, il y a remboursement entre 25 et 100 € par an, avec un maximum de 25 € par séance)
APGIS		40€/consultation 3 fois / an, jusqu'à 60€/consultation suivant les options.
APREVA	3111	Généralement tout contrat comprend 5 séance / an à 30 euros / séance
Aviva Assurances	01 43 71 76 19 / 01 76 62 50 00	Pack " bien-être " (de 50 à 200 euros)
AXA		Remboursement 5 consultations annuelles selon contrat
BNP Santé	01 55 76 15 05	Selon le contrat (95% demandes non remboursées)
Caisse de Prévoyance Mulhousienne (C.P.M.)	03 89 45 44 14	3 consultations/an, plafonnées à 15 - 20€
Mutuelle de la Corse	04 95 22 58 00	Remboursement de 15 à 45 € par acte selon le niveau de garanties. Le plafond annuel varie de 100 à 300 €. Plus précisément : <ul style="list-style-type: none"> - garantie Fium Altu : 15 euros / acte avec un plafond annuel de 100 euros - garantie Ortolu : 25 euros / acte avec un plafond annuel de 150 euros - garantie Rizzanese : 30 euros / acte avec un plafond annuel de 175 euros

		<ul style="list-style-type: none"> - garantie Gravona : 35 euros / acte avec un plafond annuel de 200 euros - garantie Tavignanu : 40 euros / acte avec un plafond annuel de 250 euros - garantie Golu : 45 euros / acte avec un plafond annuel de 300 euros
Crédit Mutuel: Réflexe Prévention Santé	01 53 35 44 30	Forfait 100 euros par bénéficiaire et année d'assurance
Fédération Française des Assurés (FFA)	02 98 80 96 44	Jusqu'à 4 Consult / an, maxi 25€ la consultation, selon les garanties Fédération Nationale
Génération	02 98 51 38 00	Rembourse 50€/consultation pendant 3 séances.
Groupama	09 77 42 10 35	Si Contrat " Santé Active " : maxi 35€ / an / personne - prestation intégrée dans les nouveaux contrats collectifs standards de Groupama
GMF Assurances	0 970 809 809	Suivant le niveau de garantie des assurés
Groupe Malakoff Mederic	0825 076 076	Forfait annuel (10 à 20 euros / séance, jusqu'à 5 séances / an) & complément des prestations de l'Assurance Maladie (protocole incluant les consultations)
Groupe mutualiste RATP	09 69 39 11 70	Remboursement du bilan diététique uniquement
Harmonie Mutuelle	0 980 980 880	Selon la garantie souscrite, peut atteindre 100 euros/an
MAAF Assurances	01 43 40 23 00	En fonction du niveau de la garantie (2 à 5) Rembourse 20€/consultation, 5 fois/an avec un plafond de 90 €/an.
MAIF Assurance		Selon le pack ou forfait (Efficience Santé Evolution / Efficience Santé Extension) : 75 à 150 €/an sont remboursés.
MACSF	01 73 60 00 08	Pour obésité des enfants : environs 30 euros / an
MALAKOF MEDERIC		Prend en charge 10 à 20€/consultation, 5 fois/an
MATMUT		Rembourse 80€/an
MGEN	0820 212 312	Selon le contrat (MGEN essentielle 25€ / année civile jusqu'à OGI intégrale 175 € / année civile)
MGEN Filia (en partenariat avec la MAIF)	01 40 47 20 20	Consultation diététique Offre efficience santé évolution (dans la limite de 75 euros/ personne et année civile) Offre santé Extension (dans la limite de 150 euros/ personne et année civile)
Miltis	04 27 85 27 88	Renfort bien être 5 séances médecine douce / an / personne à hauteur de 25 euros
MIP	01 55 80 49 00	Selon le contrat
MMA		Prend en charge 25€/consultation et 4 fois/an
MNH	30-31	Offre bilan diététique dans la limite de 40 euros sur simple présentation de l'original de la facture

		acquittée (adhérent bénéficiant d'un contrat individuel)
MNT		Avec la Protection évolutive, 60 €/an est remboursé.
Mutualia (anciennement MSA)	04 76 45 22 45	Selon le contrat (forfait 1, 2, 3 il y a un remboursement de 90, 120 ou 150 euros par an) Si diabète gestationnel et obésité morbide sur prescription médicale.
Mutuelle complémentaire d'Alsace	03 89 20 80 00	Remboursement des consultations diététiques pour les enfants, selon le contrat (entre 15 et 30 € par acte - maximum 3 consultations par an)
MUTUELLE CIC		Rembourse 12 consultations/an.
MUTUELLE des pays de Vilaine		Rembourse 20 €/consultation et 4 fois/an.
MUTUELLE des douanes		Prestation d'aide selon le dossier
MUTUELLE de la Gendarmerie		Avec la Garantie Zénith : 20€ par consultation sont remboursés, 3 fois/an.
MUTIEG EDF		Rembourse jusqu'à 120 €/an.
MUTUELLE des étudiants		Rembourse 3 par an et 10 €/consultation
Mutuelle Familiale Ile de France	01 43 80 06 62	Selon contrat (forfait entre 200 à 450 euros ou nombre de consultations)
MUTUALITÉ Française du Doubs		Rembourse 50€ pour la prévention de l'obésité chez les enfants de moins de 13 ans. Une consultation par an et par assuré dans la limite de 30 €/an selon garanties.
Mutuelle Générale	30 35	Selon contrat, prend en charge 32€/consultation Pour les 6-16 ans prend en charge 10 à 30€ par consultation (3 consultations/an)
Mutuelle Générale des Cheminots (MGC)	01 40 78 06 91	3 consultations / an
Mutuelle Nationale Militaire Service accompagnement social	09 70 80 96 87	Remboursement 3 consultations / an et par personne sur le contrat (diététicien enregistré Adeli seulement)
MUTUELLE Nationale Militaire		Avec la formule famille et seniors : 40 à 60 €/an sont remboursés.
Mutuelle Nationale Territoriale (MFP)	01 42 81 65 10	Forfait de 60 euros / année civile sur certaines garanties
Mutuelle Prévoyance Interprofessionnelle (M.P.I)	01 42 36 51 16	Selon le contrat
Mutuelle de Poitiers		Avec option: remboursement du bilan nutritionnel
MUTUELLE de la Poste		Prend en charge 3 fois 20€.
MUTUELLE de la RATP		Prend en charge 5 consultations par an
MUTUELLE VAUBAN		Prend en charge un forfait de 25 €/an pour bilan nutritionnel

Novia assurance		Prend en charge 20 à 40 €/consultation, 5 consultations/an suivant le contrat.
Ociane groupe Matmut		30 €/séance (max 3 séances/an) jusqu'à 50€/séance (max 5 séances /an) en fonction des niveaux
Opéga Organisme Prévoyan Etude Gestion Assuran	01 42 74 26 66	Selon le contrat
Pacifica	01 53 74 33 00	Selon la formule choisie (de 0 à 200 € par an et entre 30€ et 50€ par acte)
Prévifrance Mutualité	08 00 09 08 00 / 01 55 76 93 33	Selon le contrat (jusqu'à 3 séances max/an)
RADIANCE		Rembourse 7€/consultation.
RELEYA		Avec le forfait Prévention : plafond de 100€/an.
SANTÉ VIE		Rembourse 40 à 100€/an suivant le contrat.
SANTÉ PLUS		Prend en charge 100 à 200€/an suivant le contrat.
SMEREP Etudiant		Rembourse 1 consultation/an.
Swiss Life	0825 317 317	5 séances / an / personne suivant le niveau entre 20 et 55 euros / séance
UNEO	09 70 80 97 09	Garantie naturelle 3 fois 30 euros / an - Garantie essentielle 20 euros/an - Garantie optimale 3 fois 30 euros/an
UNIO		Avec le forfait santé prévoyance jusqu'à 150€/an sont remboursés.
UNION		Avec option santé prévoyance, le remboursement est de 50 €/an
VIASANTE Mutuelle	01 53 02 17 70 / 09 69 39 30 00	Selon contrat
ZENITH		Rembourse 6 consultations/an.